



COMMUNE DE GRIMISUAT

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Commission des
constructions
Service technique
Tél. 027.399.28.52
Fax 027.399.28.59

Renseignements: Bureau technique les mardis et jeudis entre 16.00 et 18.00 heures
Adresses : Case postale 17, 1971 GRIMISUAT

Documents à présenter

1	()	Bordereau des pièces déposées	1 exemplaire
2	()	Formulaire demande cantonal ou communal, signé par le maître d'œuvre et l'auteur des plans et le propriétaire foncier	Quantité selon tableau annexe
3	()	Plan de situation, avec mention du projet, cotes, nom des voisins	
4	()	Extrait de cadastre des parcelles concernées	
5		Extrait du registre foncier avec mention des servitudes et des restrictions de droit publics	
6	()	Plans de construction détaillés, format A4, signés par le maître d'œuvre et l'auteur des plans	
7	()	Plan des aménagements extérieurs, signés par le maître d'œuvre et l'auteur des plans	
8		Extrait de la carte nationale	
9	()	Document spéciaux	
10	()	Plan des raccordements, eau potable, irrigation, égouts, eau de surface, électricité, téléphone, télévision	3 exemplaires
11	()	Calcul de l'isolation thermique	2 exemplaires
12	()	Calculs détaillés: du volume selon norme SIA 416/2003 et de l'indice	3 exemplaires
13	()	Formulaire pour installation de citernes	4 exemplaires
14	()	Formulaire demande de Permis de fouille dans les routes communales	2 exemplaires
15	()	Dossier de sécurité parasismique, pour les immeubles et les bâtiments industriels et villas avec 2 dalles hors terre.	2 exemplaires

Représentant ou l'architecte, avec
adresse et téléphone

Signature du requérant ou de son représentant

Dossier déposé au bureau communal

pour mise à l'enquête publique
le